

Arrêté N° 2024-167

La Présidente de l'Université Lyon 2,

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L712-2 et R335-5,
Vu le Code du travail, et notamment les articles L6411-1, L6412-3, R6412-1 à -6,
D6412-6 et suivant.

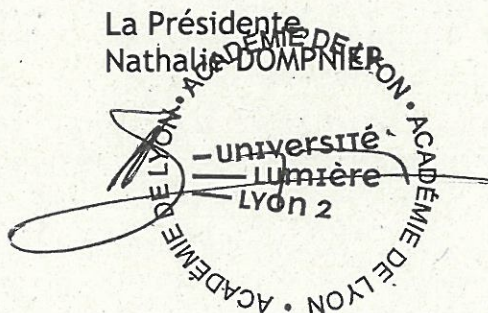
Arrête :

Article 1 : Le jury de validation des acquis de l'expérience relatif au master sciences de l'éducation et de la formation métiers de l'insertion et de la formation des adultes est constitué conformément au tableau joint au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté prend effet à sa date de signature.

Fait à Lyon, le 07/05/2024

La Présidente
Nathalie DOMPNIER



COMPOSITION DU JURY DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

ANNEE 2023 - 2024

Intitulé exact du diplôme :

Master sciences de l'éducation et de la formation

Métiers de l'insertion et de la formation des adultes

	Nom, prénom	Qualité :
Président du jury	Thierry BOUCHETAL	mcf
Enseignant-chercheur	Stéphanie REYSSIER DUMAS	mcf
Enseignant-chercheur	Hélène CROCE SPINELLI	mcf
Professionnelle	Catherine JONDEAU	Formatrice
Professionnel	Sylvain MARCHANDE	Formateur